

Coronavirus: règles relatives à l'entrée en Suisse

1. L'entrée en Suisse est-elle autorisée ?

Les personnes titulaires d'un passeport suisse ou d'un titre de séjour valable peuvent retourner en Suisse depuis n'importe quel pays. Toutes les autres personnes peuvent être soumises à des restrictions. Des informations à ce sujet se trouvent sur le site Internet du Secrétariat d'État aux migrations (SEM) : sem.admin.ch.

2. Si l'entrée est autorisée, quelles règles s'appliquent ?

